

thématique

Mentions complémentaires

titre du document

Devenir professeur bivalent

éditeur

DGRH

conception / réalisation

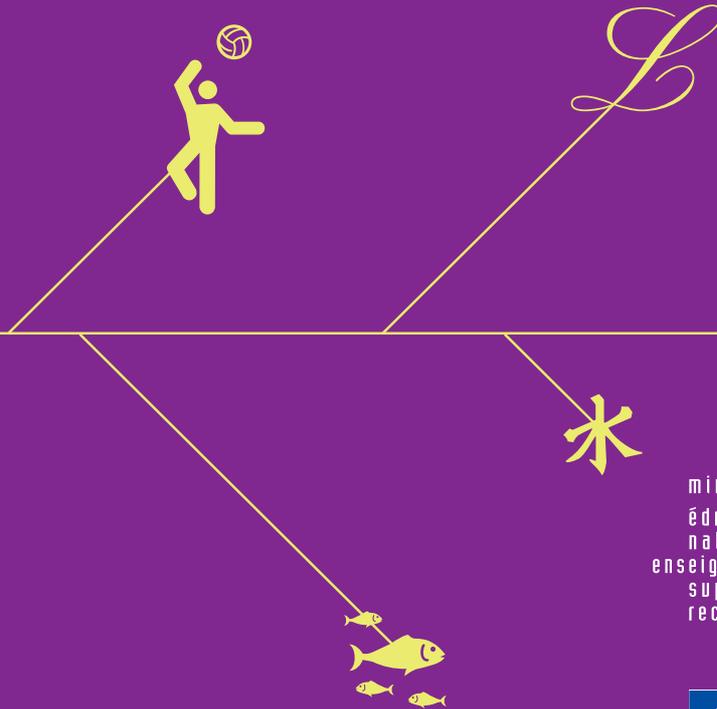
Délégation à la communication

date de parution

Septembre 2006

impression

MENESR (500 ex.)



ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



direction générale
des ressources humaines
[dgrh]

secrétariat général





devenir professeur bivalent

conjuguer l'enseignement de deux disciplines
en obtenant une mention complémentaire

3,14159265

Conjuguer l'enseignement de deux disciplines

La bivalence est intéressante, à la fois pour les professeurs et pour l'institution, car elle permet, entre autres :

- **des affectations plus faciles au sein des collèges** et des emplois du temps plus souples pour mieux s'adapter à l'évolution de la carte des formations ;
- **la constitution d'équipes pédagogiques plus resserrées, notamment dans les premières classes du collège**, et donc une concertation plus facile entre professeurs ;
- **des liens enrichissants dans la conjugaison des deux disciplines** : lettres/langues ; histoire-géographie/arts plastiques ; physique-chimie avec les maths... ;
- **un remplacement entre professeurs plus aisé** ;
- **le maintien d'un réseau scolaire plus large** sur le territoire (zones rurales, de montagne..).

Promouvoir la bivalence par les mentions complémentaires

- Une mention complémentaire peut être **obtenue** :
 - par concours en 2007
 - par la validation des acquis de l'expérience (VAE) en 2008
- Elle devra être **validée** par la formation pour que le professeur soit titulaire d'une mention complémentaire.
- Elle sera **valorisée** :
 - versement d'une prime de bivalence quand le professeur enseigne au moins trois heures dans la discipline de la mention complémentaire ;
 - affectation prioritaire dans l'académie de son choix.

Obtenir une mention complémentaire : c'est possible depuis 2006

Pour la première fois en 2006, des mentions complémentaires ont été ouvertes en français, mathématiques et langues vivantes : 7 528 candidats se sont inscrits, parmi ceux-ci 492 ont réussi leur CAPES et 290 d'entre-eux se sont présentés à la mention complémentaire qui a été attribuée à 33 lauréats : français/langues, 23 lauréats ; maths/physique-chimie, 6 lauréats ; histoire-géographie/français, 4 lauréats.

Les témoignages et conseils des lauréats 2006

? Comment ont-ils eu connaissance de la mention complémentaire ?

- « Par le professeur de l'IUFM. » **Bénédicte.**
- « En regardant de plus près les informations sur le site du Ministère lors de l'inscription au CAPES. » **Julia.**

? Comment se sont-ils préparés à cette épreuve ?

- « Lire les rapports de jury me semble un bon moyen pour se faire une idée des exigences auxquelles il faudra répondre. » **Patrick.**

? Quelles sont leurs principales motivations pour passer une mention complémentaire ?

- « Depuis le début de mes études, j'hésitais entre être professeur d'allemand ou de lettres modernes. J'ai fait un double cursus (licence de lettres et licence d'allemand). Cette mention complémentaire pouvait me permettre de continuer à travailler sur les deux matières lettres et allemand et de concrétiser ma double formation en enseignant les deux matières. » **Charlotte.**

Les témoignages et conseils des lauréats 2006

? Quelles sont leurs principales motivations pour passer une mention complémentaire ?

• « Ayant été MI-SE (*) dans un lycée professionnel j'ai pu constater le travail des enseignants de lettres-histoire, ce qui a largement nuancé mes appréhensions sur la difficulté d'enseigner ces disciplines de front. » **Sébastien.**

• « Avant de devenir professeur d'anglais, je voulais être professeur de lettres. Je souhaitais donc, si possible, pouvoir conjuguer deux matières qui me passionnent. » **Anne-Gaëlle.**

• « La perspective d'un service partiel dans une autre discipline (les lettres dans mon cas) m'intéresse beaucoup ». **Jérémy.**

(*) Maître d'internat - surveillant d'externat.

? Que va leur apporter la mention complémentaire dans leur futur métier ?

• « Cette mention va me permettre de diversifier mon travail mais il me semble surtout qu'elle va m'apporter le sentiment de participer plus concrètement encore au bon fonctionnement de l'établissement. » **Sébastien.**

• « J'imagine qu'un professeur qui enseigne deux matières est plus à même de percevoir le sens global de l'instruction qu'il contribue à donner aux élèves et qu'ainsi sa tâche est plus gratifiante. J'espère que cette mention complémentaire pourra être un atout en vue d'une candidature à un poste en détachement à l'étranger. » **Jérémy.**

Obtenir une mention complémentaire : de nouvelles possibilités en 2007

- écrit
- oral

	CAPEPS	CAPES							CAPET		PLP	
		Physique Chimie	Maths	SVT	Langues allemand, anglais, espagnol, italien	Langues rares arabe, chinois, hébreu, néerlandais, portugais	Lettres modernes	Philosophie	Histoire- géographie	Technologie	Toutes options des génies civil, électrique, industriel, mécanique	Toutes options des génies chimique, civil, électrique, industriel, mécanique
MENTIONS COMPLÉMENTAIRES OFFERTES												
Arts plastiques								●				
Documentation												●
Français	●				●	●		●	●			
Langues : anglais, allemand, italien, espagnol	●				●	●	●					
Maths	●	●		●								
Option maths concours du PLP maths sciences									●	●	●	
Option physique-chimie, concours du PLP maths sciences			●						●	●	●	
Sciences et vie de la Terre	●											

L'épreuve complémentaire est constituée d'une épreuve d'admissibilité ou d'admission caractéristique du CAPES ou du PLP dans la ou les disciplines de la mention. Elle est évaluée par le jury de ces concours, c'est-à-dire avec la même rigueur que pour les autres candidats. La mention complémentaire est obtenue si la note est égale ou supérieure à la moyenne des notes obtenues à l'épreuve considérée, par les candidats admis au concours externe, support de la mention

complémentaire. La note obtenue est sans incidence sur l'admissibilité et l'admission au concours auquel le candidat s'inscrit.

→ **Exemple** : un candidat qui s'inscrit en 2007 au CAPES d'histoire-géographie peut aussi choisir de passer une mention complémentaire en arts plastiques, en documentation, en français, ou en langues.

Obtenir une mention complémentaire : ouverture en 2008 aux enseignants en exercice

Par le concours

→ **Sans condition d'ancienneté, les enseignants titulaires pourront obtenir une mention complémentaire** parmi celles prévues pour les candidats aux concours externes : mêmes épreuves et conditions d'obtention.

Par la validation des acquis de l'expérience

→ **Une procédure de validation par acquis de l'expérience (VAE) sera mise en place pour les enseignants titulaires (en établissement ou en zone de remplacement) qui auront enseigné une autre discipline au moins trois heures pendant au moins trois années scolaires (ou l'équivalent comptabilisé de façon pluriannuelle sur au maximum trois années).**

Valider la mention complémentaire par la formation

- Tous les titulaires de la mention complémentaire 2006 auront une formation en IUFM, en complément de celle dont ils bénéficient pour le concours auquel ils ont été reçus. Celle-ci s'avère en effet indispensable pour enseigner dans de bonnes conditions, par la suite, la discipline correspondant à la mention complémentaire.
- Prenant en compte la diversité de leurs acquis et de leurs projets professionnels, des parcours de formation personnalisés, sous forme de compléments de formation, seront organisés par chaque IUFM
- À l'issue de l'année de formation, le professeur reçoit de l'IUFM un certificat de validation de la formation suivie dans la mention complémentaire.

Valoriser la mention complémentaire

Le titulaire d'une mention complémentaire aura une **priorité pour l'affectation dans l'académie de son choix.**

Une prime de bivalence est instaurée à partir de 2007. Elle est versée à tous les titulaires d'une mention complémentaire, dès lors qu'ils l'enseignent au moins trois heures, qu'ils soient affectés en établissement ou en zone de remplacement.